

Soutien aux Programmes d'Action Nationaux par le renforcement de la coordination intersectorielle et du partenariat

Quelle est l'ampleur du problème ?

Les pays d'Afrique du Nord se sont depuis toujours mobilisés pour lutter contre la dégradation des terres en zones arides. En effet, les conditions climatiques hostiles et les processus naturels font de l'Afrique du Nord une région particulièrement susceptible à la dégradation des terres. Ces facteurs étant souvent renforcés par un contexte politique et socio-économique défavorable : forte croissance démographique, disparité de revenus entre zones rurales et urbaines, mesures incitatives inadaptées à la gestion durable des terres, ou encore, utilisation inefficace des ressources due à une insuffisante coordination.

Les liens entre pauvreté et dégradation des terres se traduisent en outre par un coût socio-économique élevé. Il est donc urgent de lutter contre la désertification par une approche concertée et intégrée de toutes les parties prenantes.

Comment réagir ?

En 2000, les gouvernements algérien, marocain et tunisien ont sollicité l'appui stratégique et financier du Mécanisme Mondial (MM) en vue de construire des partenariats favorisant la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la CCD. Le MM a appréhendé le processus d'élaboration et de mise en œuvre des Programmes d'Action Nationaux (PAN) en tant que vecteur d'amélioration de la coopération intersectorielle, de la coordination des partenaires au développement et de renforcement du rôle des différentes catégories d'acteurs, dans la perspective d'élaboration de stratégies intégrées de financement à court et moyen termes de la lutte contre la désertification.

Quelle démarche adoptée ?

Dans chaque pays, une stratégie de financement pour la mise en œuvre de la CCD à court et à moyen terme a été élaborée, ou est en cours d'élaboration, sur la base des connaissances issues des échanges d'informations entre les différents acteurs, y compris les partenaires au développement. Le MM soutient leur élaboration et leur mise en œuvre en collaborant étroitement avec les institutions nationales Points Focaux de la Convention, dans le cadre d'analyses stratégiques, d'actions de plaidoyer et de forums d'échanges favorisant la création de partenariats. Impulsé par le MM, le dialogue entre partenaires nationaux et internationaux promeut ainsi une compréhension commune des enjeux et l'optimisation des réponses apportées aux défis posés.

Au plan national, le programme de partenariat du MM se base sur trois axes prioritaires visant à favoriser la création d'un environnement porteur pour l'investissement dans la gestion durable des terres :

- intégration de la CCD dans les processus de planification nationale du développement
- exploration de sources novatrices de financement
- renforcement des capacités des acteurs, de la coordination intersectorielle ainsi que la coordination des partenaires au développement

A l'étape actuelle, le MM a identifié, au profit des pays de la région, de nouvelles opportunités de financement telles que la coopération décentralisée, le paiement des services environnementaux, et l'utilisation des mécanismes de financement relatifs aux changements climatiques. Le MM apporte également son soutien aux initiatives d'harmonisation des programmes et politiques, dans un effort commun avec les partenaires au développement. Tout au long de ce processus, le MM encourage les échanges d'expériences entre pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud, s'appuyant pour cela sur une gestion des connaissances permettant l'amélioration de l'efficacité de la mise en œuvre de la CCD.

Au plan sous-régional, le MM adopte une approche intégrée similaire, en soutenant le Programme d'Action Sous-Régional de l'Union du Maghreb Arabe (PASR-UMA), et le Programme pour la promotion du développement durable en zones arides de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique du Nord (WANA). Cette approche, complémentaire aux PAN, promeut le partage d'informations, l'échange d'expériences ainsi que le renforcement des capacités.

L'initiative SolArid

SolArid est le programme de coopération Sud-Sud du Mécanisme Mondial regroupant tous les pays péri sahariens. Il met en lumière les spécificités des pays sahélo-sahariens que la communauté internationale devrait prendre en compte dans sa stratégie de lutte contre la désertification et la pauvreté. Les objectifs principaux de SolArid visent l'établissement d'un réseau permanent d'échanges d'expériences sur les stratégies de mobilisation de ressources ainsi que l'élaboration de partenariats financiers.

Un atelier international sur la « Décentralisation et le Développement Local en zones arides » (Marrakech, 13-16 avril 2006) a rassemblé différents acteurs institutionnels et de la société civile de la région afin de mieux comprendre les initiatives en cours au niveau interrégional, d'explorer des opportunités de renforcement des capacités, d'identifier des partenariats potentiels et de définir les modalités d'échange permanent, sur des thématiques relatives à la désertification.

SolArid dispose aujourd'hui d'un comité de suivi ayant adopté le programme de travail pour l'année 2007 ainsi que le programme triennal 2007-2009.

Pour plus d'informations :

M. Youssef Brahimi
Coordinateur de Programme
Coopération Sud-Sud
Afrique
Tél: +39 06 5459 2584
e-mail: y.brahimi@ifad.org

Le Mécanisme Mondial – FIDA – Via del Serafico, 107 00142 Rome, Italie
www.global-mechanism.org